



Informations et modalités de rentrée



Coordonnées : 03 88 68 64 28 et 06 89 97 18 48 - ecolemusique@geispolsheim.com

Situation physique de l'école :

Maison des Associations, 1^{er} étage
Centre Sportif
Route métropolitaine 84 (rue de la Porte
Basse)

Adresse administrative et postale de l'école :

Ecole Municipale de Musique
Mairie de GEISPOLSHEIM
BP 30433 GEISPOLSHEIM
67412 ILLKIRCH CEDEX

Page de l'école : <https://www.geispolsheim.fr/fr/ecole-municipale-de-musique>



Documents nécessaires à nous retourner au plus tard pour le 05/09/2026:

- Formulaire d'inscription (+ extrait règlement au dos à signer)
- Fiche de choix horaires pour les cours instrumentaux individuels (à partir du CE2), selon les plages indiquées sur l'emploi du temps général. Cette fiche nous est absolument nécessaire pour préparer les réunions parents/professeurs.
- Avis d'imposition 2026 (revenus 2025 - pourra nous être transmis jusqu'au 10/10/2026) pour l'obtention d'une réduction tarifaire. Nota, l'avis de "situation déclarative" n'est pas accepté.

Marche à suivre :

- 1) Renvoyer les documents cités ci-dessus à la Mairie avant le 5 septembre (sauf avis d'imposition : 10/10/2026). Les renseignements personnels resteront strictement confidentiels.
- 2) Assister aux réunions de rentrée parents/professeurs (tableau ci-dessous). Elles servent à déterminer l'horaire individuel de chaque élève à l'intérieur de la plage proposée par le professeur. **Il est absolument indispensable que tous les parents d'une même classe soient présents dès le début de la réunion afin de pouvoir tenir compte des impératifs horaires de chacun** (prévoir 30 à 45 minutes de réunion).

Réunions parents/professeurs en vue de l'établissement des horaires des cours individuels :

	Lundi 7	Mardi 8	Mercredi 9	Jeudi 10
18h30	Piano (s.1)		Batterie (s.7)	Chant (s.5) / Hautbois (s.4)
19h	Jardin Musical (s.5)	Orgue/Accordéon (s.6)	Flûtes (s.3)	Guitares sèches (s.1) - Clarinette (s.7)
19h30	Orientation (s.1)	Guitares Amplifiées (s.7)	Percussions S. (s.1)	Trombone (s.3) / Trompette/cor (s.4)
20h	Violon/Alto (s.1)			Saxophone (s.1)

Reprise des cours de musique : à partir du lundi 14 septembre 2026

Suite au départ en retraite de Patricia Doussot-Bertrand cet été, nous accueillons un nouveau directeur, Maxime Maurer



Belle rentrée musicale à toutes et tous !

